Compte Rendu du CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 15 avril 2008

Budget

Les affectations du **résultat 2007** pour le budget principal et le budget assainissement présentent des soldes positifs. Ils ont été approuvés à l'unanimité.

Le **budget primitif 2008** proposé au Conseil Municipal se décompose de la manière suivante :

Fonctionnement : 822 695 €Investissement : 1 006 307 €

Les dépenses d'investissement sont principalement destinées aux frais de maîtrise d'œuvre de l'opération "Cœur de village" (aménagement de la rue des anciennes halles), à des travaux de voirie et chemins, à la réhabilitation de logements dans l'ancienne mairie et à des travaux de rénovation de la salle polyvalente. Les recettes seront notamment constituées du produit des tayes lacelles et de la redevance du centre de

des taxes locales et de la redevance du centre de stockage et valorisation des déchets.

Après délibération, le conseil municipal approuve le budget primitif 2008 à l'unanimité.

Le **budget primitif Assainissement 2008** proposé au Conseil Municipal se décompose de la manière suivante :

Exploitation: 152 755,77 €
Investissement: 215 447, 77 €.

Les dépenses d'investissements sont principalement destinées aux frais d'étude du plan de zonage assainissement.

Les recettes seront notamment constituées de subventions pour cette étude.

Après délibération, le conseil municipal approuve le budget primitif d'assainissement 2008 à l'unanimité.

Taxes locales 2008

Les taux actuels (inférieurs aux taux national et départemental) seront maintenus :

- Taxe d'Habitation : 10,50 %

- Taxe Foncière sur le Bâti : 15,00 %

- Taxe Foncière sur le Non-Bâti : 32,50 %

Cotisations et concours divers

La Commune cotisera aux organismes suivants :

Association des Maires de Saône & Loire, Office du Tourisme de Givry, Centre Départemental de Lecture Publique, SPA région Chalonnaise, SDIL 71, Union des Maires des Communes Rurales 71, Association Route des Grands Vins, Fédération des Restaurants Scolaires, Centre Aéré de Givry, RASED Buxy (Réseau d'Aide aux Elèves en Difficulté), CAUE 71 (Conseil d'Architecture Urbanisme et Environnement).

Comptable du Trésor

Le concours du Receveur municipal, Monsieur Jean-Paul HENRY, est demandé pour assurer des prestations de conseil. Ses indemnités seront calculées sur les bases définies par la loi.

Indemnité de gardiennage de l'église

Monsieur HUBINET, prêtre chargé du gardiennage de l'église de Saint-Désert recevra une indemnité de 530 €.

Membre de la Commission des impôts directs

La liste proposée par Monsieur le Maire parmi laquelle Madame la Préfète désignera les douze membres de la Commission des impôts directs a été approuvée par le Conseil.

Commission d'appel d'offres

Membres titulaires de la Commission d'appel d'offres : Monsieur Jean DUPARD, Monsieur Gilbert BENAS, Madame Valérie PONSOT.

Membres suppléants : Monsieur Jean BEAUVICHE, Monsieur Éric DAVANTURE, Monsieur Richard DRILLIEN.

Conseil d'administration du SDIL 71

Monsieur Jean BEAUVICHE est désigné délégué titulaire, Madame Nicole LEFEUVRE est désignée déléguée suppléante.

Office de Tourisme de Givry

Monsieur Thomas LAGRANGE est désigné membre titulaire, Madame Valérie PONSOT est désignée déléguée suppléante. L'objectif de la participation de notre commune est de dynamiser nos relations avec les communes de la côte Chalonnaise. Des commissions sont mises en place :

- la commission Exposants ;
 - la commission Patrimoine ;

 la commission Tourisme vert qui organise par ailleurs une ballade gourmande à Mercurey le 18 mai prochain. Des visites guidées des communes adhérentes sont organisées les mardis soir pendant la belle saison. La date du 9 juillet est réservée pour la commune de Saint Désert.

Conventionnement des logements à rénover dans l'ancienne mairie

Le Conseil Municipal décide de reporter sa décision à cause du manque d'informations concernant les obligations que cette décision entraînerait.

Travaux RN80

Il est important que les habitants soient vigilants en ce qui concerne les dégradations éventuelles suite aux passages répétés des engins de travaux publics. **Toute dégradation devra être signalée**, photos à l'appui, en mairie pour que Monsieur le Maire puisse demander les remises en état qui s'imposent.

La commission Voirie a rencontré les responsables de la Direction Interdépartementale des Routes. Il leur a été demandé de réviser certains aménagements :

- Demande de prolongation des murs antibruits à l'est et à l'ouest de Saint Désert.
- Signalant la dangerosité future liée au déplacement du Pont de la Montée (les véhicules n'auront quasiment pas de visibilité avant l'entrée sous le pont), demande de construction d'un passage souterrain pour les piétons et bicyclettes à l'emplacement de l'ancien pont de la Montée.
- Compte tenu du passage très important des véhicule et engins, l'élargissement du chemin entre la Saule et la Montée a été demandé.
- Demande d'aménagement du carrefour de l'intersection de Cocloyes.
- Demande de réunion publique pour les habitants de la commune

Attention : la voie de dégagement des convois exceptionnels de la RN80 à Cocloyes n'est pas une aire de parking pour le covoiturage.

Inscription à l'école de Saint Désert

Les inscriptions se feront <u>en mairie</u> à partir du lundi 5 mai 2008 aux heures d'ouverture au public :

il sera remis un certificat nécessaire à l'inscription pédagogique auprès de la Directrice de l'école.

Sécurisation du parking de l'école de Saint Désert

À la demande des parents d'élèves et compte tenu de la vitesse excessive du passage des véhicules aux abords de l'école, il a été demandé une étude pour l'aménagement d'un dispositif destiné à réduire la vitesse à l'approche de l'école.

Direction Régionale de VEOLIA

La Direction régionale Grand Est de VEOLIA s'installera prochainement à Saint Désert. Des bureaux viendront remplacer les installations actuelles de cette entreprise.

Élagage

Les platanes de l'avenue de la gare seront élagués à partir du vendredi 18 avril 2008. La circulation sera réglementée pendant la durée des travaux.

SYDESL

Monsieur Gilbert Benas a été élu au bureau du SYDESL (SYndicat Départemental d'Electrification de Saône et Loire).